



CESAG CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION



Direction Générale

Direction de la Formation, des Innovations Pédagogiques et de la Vie Etudiante

CESAG - BOURSES

APPEL A CANDIDATURE

4^{ème} EDITION

ANNEE ACADEMIQUE 2022-2023

Le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) est résolument engagé dans l'excellence académique, le service à la communauté et l'inclusion des populations défavorisées. Centre d'excellence de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), le CESAG, au cours de sa trentaine d'années d'expérience en renforcement des capacités des Etats africains, a su faire de la qualité, de l'accès à tous et de la culture citoyenne, des piliers essentiels de sa différenciation dans l'écosystème de la formation initiale et continue.

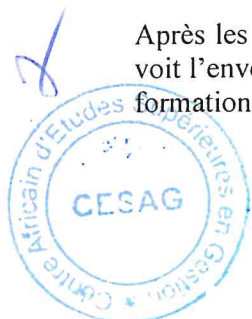
Les nombreux défis qui se présentent aux Etats africains sont des contraintes majeures aux financements nationaux de la formation et du renforcement des capacités des ressources humaines, si bien que les contributions étatiques, restent limitées par rapport à l'ampleur de la demande qui augmente chaque année avec l'accroissement du nombre de candidats à la formation.

Dans l'espace UEMOA, en dépit de la croissance économique soutenue dans les Etats, force est de constater que le pouvoir d'achat reste encore faible pour les ménages qui désirent voir leurs progénitures accéder à des formations de qualité. Concomitamment, la croissance économique soutenue exige des ressources humaines de qualité, capables de porter les agendas de développement des Etats à l'horizon des grands rendez-vous du millénaire (2030) et de l'Union Africaine (2063). C'est pourquoi, la situation paradoxale commande une mobilisation générale des efforts des parties prenantes, des institutions de formation, des autorités publiques, des partenaires financiers, des ménages et des étudiants.

CESAG-INITIATIVES CITOYENNES est une réponse du Centre à ce besoin, dont la non-satisfaction limite l'accélération de la transformation structurelle des Etats africains par une masse critique de capital humain de qualité. CESAG-Initiatives Citoyennes poursuit ainsi l'objectif de transformer qualitativement l'univers de la formation en augmentant, d'une part, l'accès et en forgeant, d'autre part, des véritables acteurs de développement dans un élan global de solidarité.

CESAG-INTIATIVES CITOYENNES est une réponse à plusieurs volets, allant de bourses d'études, au mentoring et aux travaux d'intérêt communautaires. Le présent appel à candidatures, **CESAG-BOURSES**, vise à retenir des étudiants talentueux et/ou transitoirement confrontés à des limites ponctuelles, conjoncturelles ou structurelles de ressources pour terminer leur formation.

Après les trois premières éditions réussies 2019 à 2022, la quatrième édition de CESAG-BOURSES, voit l'enveloppe globale passer à **seize (16) bourses d'excellence** et **sociale** couvrant 50% des frais de formation des niveaux, Licence et Master dont **07 renouvellements** de bourses 2021-2022.



Pour le présent contingent la répartition des **seize (16)** bourses se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 1. Répartition des bourses d'excellence et sociale 2022-2023

Nature de la Bourse	Programme	Nombre de bourses
Bourses d'Excellence & sociale	LPSG2 + PGE2	3
	LPSG3	1
	PGE3	1
	1 ^{ère} Année de master	2
	2 ^{ème} Année de master	2
	Renouvellement 21-22	07
TOTAL		16

1. CANDIDATURES ELIGIBLES

Sont éligibles les candidatures suivantes :

- Étudiant(e)s du CESAG admis à s'inscrire en deuxième année de licence, en première et deuxième année de Master pour l'année académique 2021-2022
- Étudiant(e)s non salarié(e)s ;
- Étudiant(e)s âgé(e)s de 25ans au maximum à la date du 31 décembre 2023
- Étudiant(e)s engagé(e)s dans la vie associative du CESAG (activités/rôles à préciser dans la lettre de motivation) ;

2. CRITERES D'OBTENTION DE LA BOURSE

Les critères d'attribution de ces deux types de bourses sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Type de bourses	Critères d'attribution de la bourse
Bourses d'excellence	➤ Etudiants ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 15/20 en 2021-2022
	➤ Assiduité et comportement
Bourses sociales	➤ Seront présélectionnés les candidats qui justifient de conditions sociales précaires, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ Parents indigents : perte du revenu du bailleur, perte d'emploi du bailleur au cours du cycle de la Licence ou du master ; ○ Étudiants orphelins au cours du cycle licence ou master au CESAG : la perte du bailleur, décès du bailleur au cours du cycle ;
	Etudiants ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 en 2021-2022

3. CONDITIONS DE RENOUELEMENT DE LA BOURSE

- Maintien d'une moyenne de 15/20 pour la bourse d'excellence et de 12/20 pour la Bourse sociale
- Assiduité et comportement
- Engagement à la vie Associative

NB La bourse n'est renouvelée que dans un cycle (cycle licence ou cycle Master) sur la base des critères de renouvellement.

4. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats devront fournir :

- Curriculum Vitae ;
- Lettre de motivation (adressée au Directeur Général du CESAG) ;
- Relevés de notes année académique 2021-2022 ;
- Photocopie de la carte d'étudiant du CESAG ou du certificat de scolarité de l'année académique ; 2021-2022 ;
- Une photo d'identité numérique récente.
- Renseigner dûment le point 6 à la page 4 : **RENSEIGNEMENT SUR LE CANDIDAT**

5. DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER

Les intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature au plus tard le **22 juin 2023** à **23h.59 GMT** par courriel uniquement à l'adresse suivante : cesagbourse@cesag.edu.sn

En mentionnant en objet du courriel la nature de la bourse : « **Bourse Excellence / Bourse Sociale** ».



6. RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT

N°	RUBRIQUES	INFORMATIONS A COMPLETER
01	Photo	
02	Titre de civilité	
03	Nom	
04	Prénom	
05	Date et lieu de naissance	
06	Programme de Formation 2021 - 2022 / classe et spécialisation	
07	Type de bourse (<i>Sociale / Excellence</i>)	
08	Adresse Courriel	
09	Nationalité	
10	Votre dossier est-il complet ?	OUI
		NON (motifs)

